



# Evolution de la Commission Canadienne du Blé (*Canadian Wheat Board*)

## Conséquences sur la filière blé et blé dur

Yannick Dheilly  
Délégué Commercial

Ambassade du Canada

Présentation au Conseil Spécialisé Céréales -- FranceAgriMer - 14 mars 2012



**Prairie strong, worldwide**

# La Commission Canadienne du Blé

- Agence de commercialisation du blé et de l'orge de brasserie pour les producteurs de l'ouest canadien
- 75 000 producteurs qui doivent passer par la CCB / CWB pour vendre leur blé, blé dur, orge (*monopsonne*)
- Structure proche d'une coopérative
- Principes
  - Vente à guichet unique
  - Mise en commun des prix
  - Garantie du gouvernement

# Opérations de la CCB

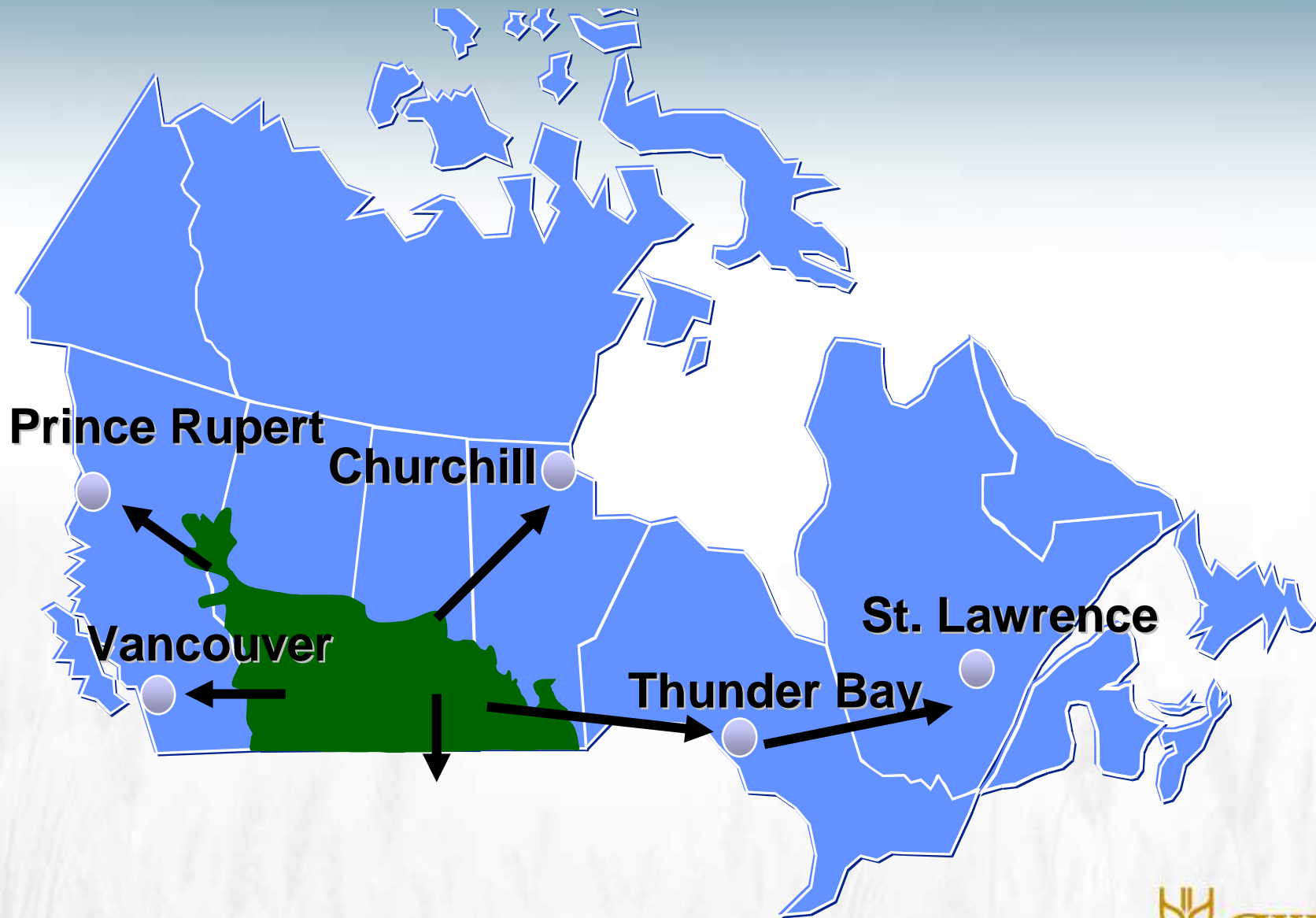
- Siège à Winnipeg, Manitoba
- 425 employés
- Coût de fonctionnement:
  - 60 millions de dollars canadiens
  - sur un C.A. d'environ 5 - 7 milliards
- Coût entièrement à la charge des producteurs



# CCB / CWB

- Blé, blé dur, orge pour la consommation domestique et pour l'export
- Vente annuelle de 18 à 24 millions de tonnes vers 70 pays, pour une valeur proche de 4 à 5 milliards de dollars canadiens
- Ne contrôle pas la production, la transformation ni le transport, ne possède pas de terminal
- Ne fixe pas les prix
- Bénéficie de la garantie du gouvernement sur le paiement initial
- Bénéficie de l'aide du gouvernement pour les ventes aux bureaux d'Etat

# Logistique



# Concentration des silos d'expédition

- Au Canada
  - Compagnies de manutention
    - 4 947 silos (1970)
    - 1 300 silos (1998)
    - 950 silos (2000)
    - 376 silos (2005)
- Transport
  - 6 lignes de train principales
  - Trains de 10 000 tonnes

# Canada - Production

MT	2003-07	2009-10	2010-11	2011-12
	Moyenne			
Tous blés	22.1	26.8	23.2	25.3
Blé de printemps	16.8	21.4	20.1	21.1
<b>Blé dur</b>	<b>4.4</b>	<b>5.4</b>	<b>3</b>	<b>4.2</b>
Avoine	3.4	2.9	2.5	3
Orges	10.9	9.5	7.6	7.6
Seigle	0.3	0.3	0.2	0.2
Lin	0.8	0.9	0.4	0.4
Colza	8.5	12.9	12.8	14.2
<b>Six principales graines</b>	<b>46</b>	<b>53.3</b>	<b>46.7</b>	<b>50.7</b>
Pois	2.8	3.8	3	2.1
Lentilles	0.8	1.5	1.9	1.5





70  
YEARS/ANS  
1936-2006



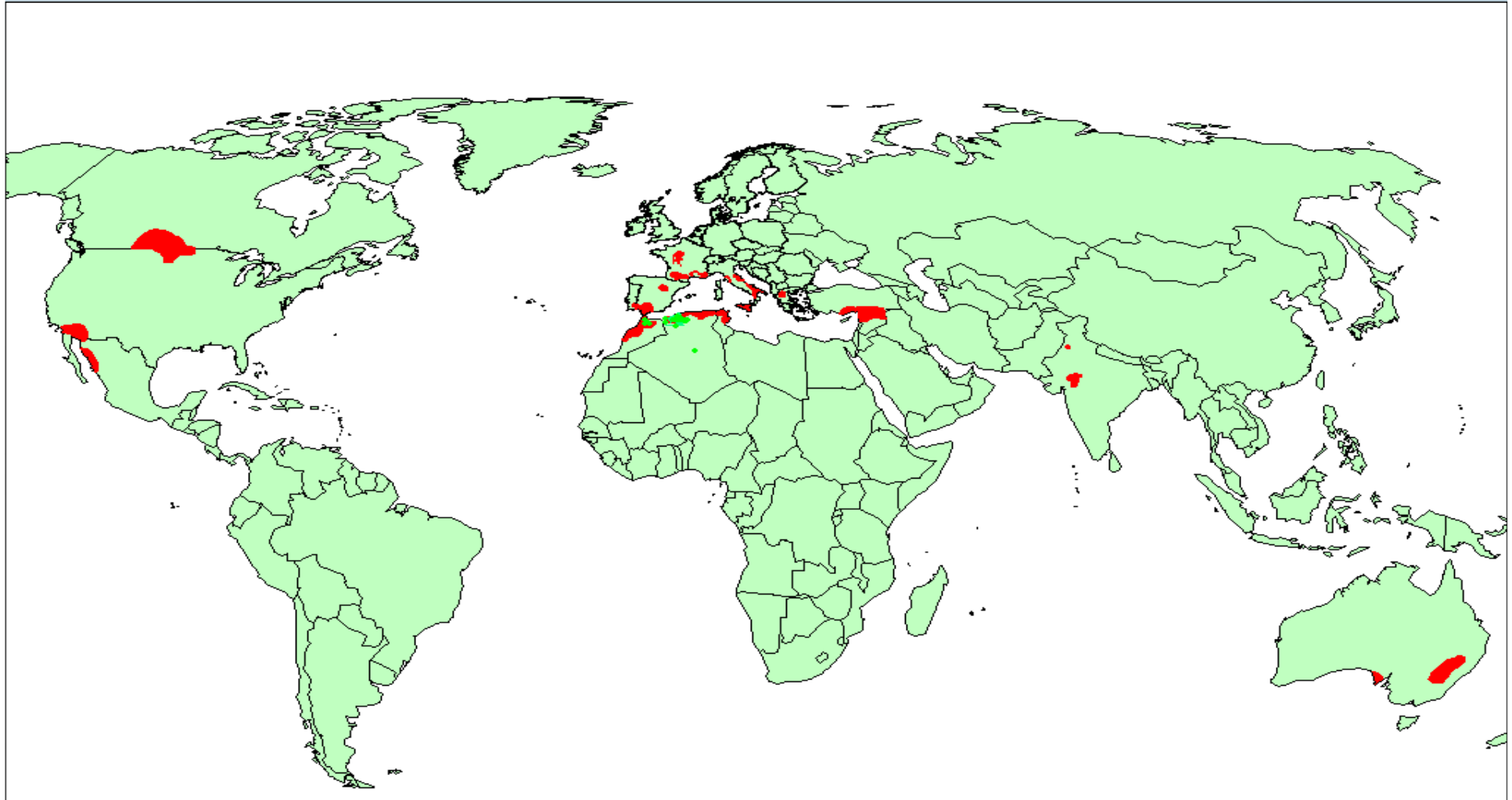
# *Blé dur*



**Prairie strong, worldwide**

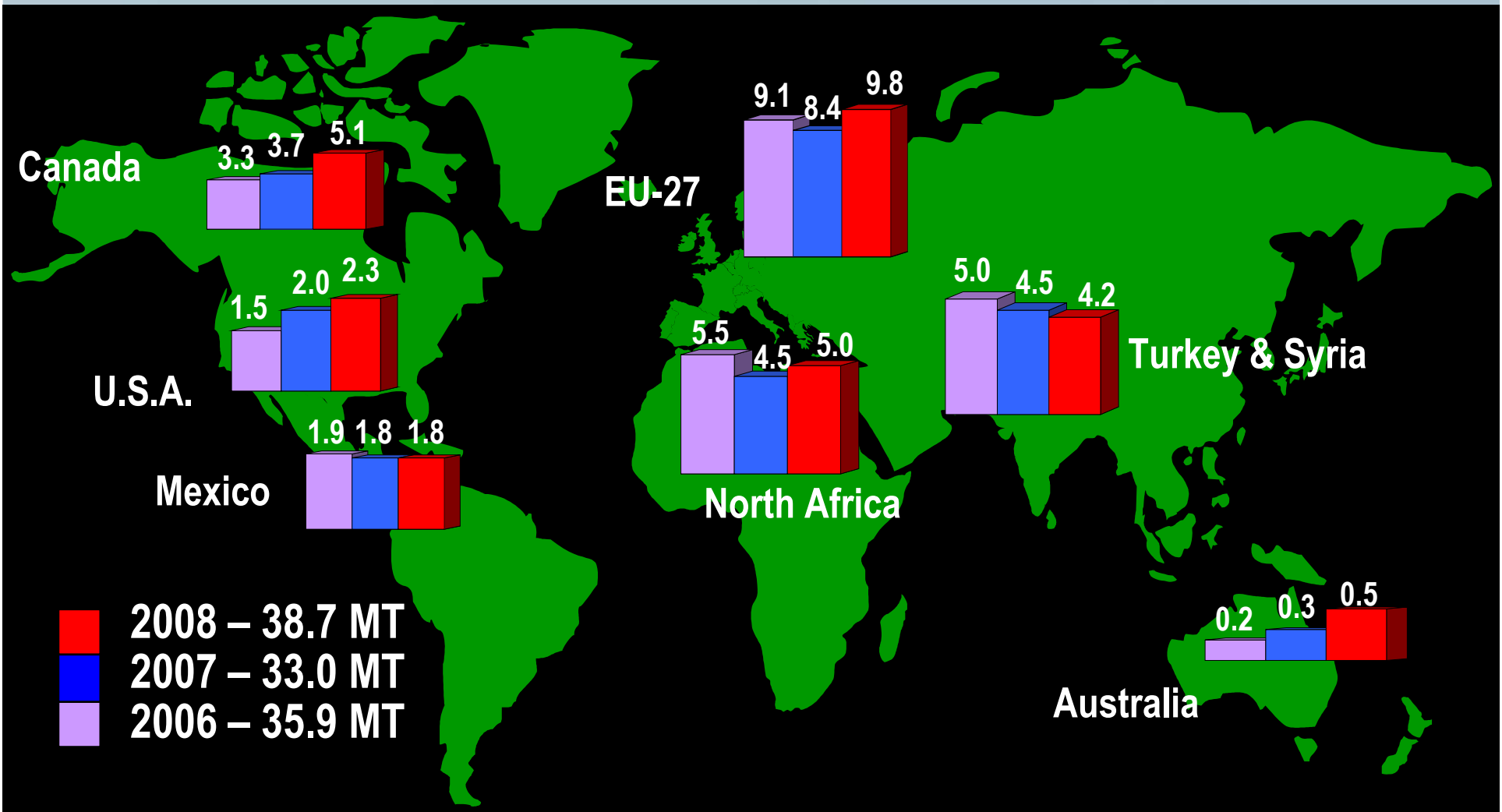


# Blé dur: régions de production



# Blé dur: principaux producteurs

(millions de tonnes)



Source: IGC Grain Markets Report - November 27, 2008

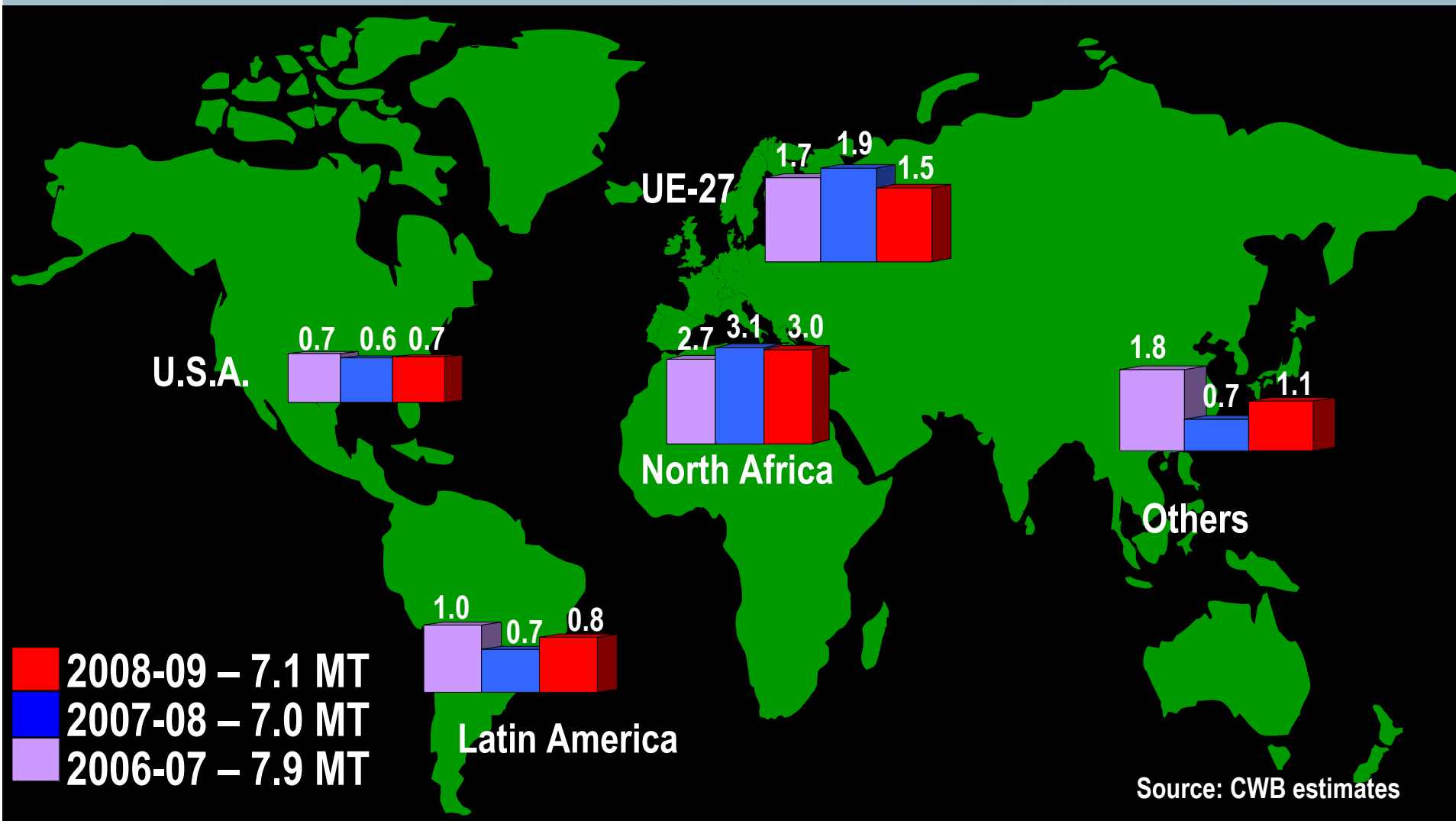


# Blé dur: Situation mondiale

MT	2011-12
Stock d'entrée	7.5
Production	35.9
Ressources	43.4
Utilisations	36.4
Stock final	7
Echanges	6.5

# Blé dur: importations

(millions de tonnes)



Source: IGC Grain Markets Report - November 27, 2008

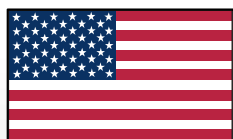
# Blé dur: principaux clients, 2007-2008



**Algérie**  
801 000 t



**Maroc**  
623 000 t



**Etats-Unis**  
477 000 t



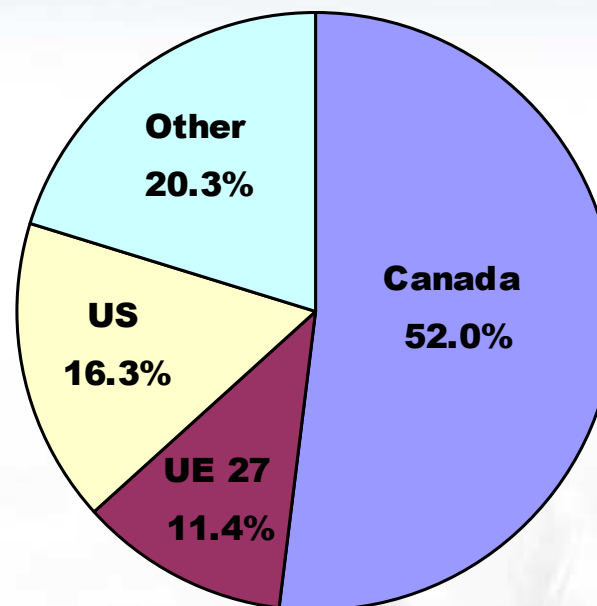
**Italie**  
301 000 t



**Canada**  
285 000 t

## Exportateurs: place relative\*

(Source: IGC Market Report #379 June 26/08)



2007-08, July-June Trade Year  
\*sauf semoule

# Raisons de la disparition programmée de la CCB / CWB

- Programme électoral libéral “*marketing freedom*”
- Institution contestée à l’OMC (S.T.E.)
- Existence d’études défavorables à la CCB faisant ressortir
  - Le coût de commercialisation
  - Une certaine inefficacité dans le transport
  - Une limitation de la transformation au Canada
- Existence d’études favorables à la CCB faisant ressortir
  - Un premium sur certains marchés
  - Des avantages liés à la mise en commun des prix et à la vente à guichet unique
  - La garantie du gouvernement pour certaines ventes
- Comparaisons immédiates avec les prix américains souvent défavorables ces 10 dernières années



# Calendrier CCB / CWB

- La Loi C 18 a été sanctionnée (promulguée) le 15 décembre 2011
- Existence de deux poursuites légales :
  - Court fédérale de Winnipeg : le gouvernement n'a pas consulté la CCB comme prévu par la loi
  - Court de Regina : poursuite en "class-action"
  - Peu de chances d'empêcher l'application de la Loi
- Après le 1er août 2012 :  
Liberté de commercer et de livrer à tout négociant ou client final
- La CCB / CWB continue d'exister pendant 5 ans

# Questions en suspens (1)

- Maintien de la politique de qualité
  - En blé et blé dur : grading, salubrité et protéines
  - CCG / CGC continuera le grading et la salubrité des grains
  - ACIA / CFIA continuera l'enregistrement des variétés
- Financement des activités de recherche et développement des marchés : contribution volontaire
  - En particulier l'Institut International du Canada pour le Grain (IICG / CIGI)

## Questions en suspens (2)

- Logistique : Groupe de travail
- Le Programme des Paiements Anticipés (50%) sera accessible aux agriculteurs
  - Sans intérêt sur la première tranche de 100 000 \$
- Futur de la CCB / CWB... disparition
- Entretemps, la CCB multiplie les initiatives
  - Plébiscite
  - Nouvelles options de commercialisation
  - Poursuites judiciaires contre la Loi

# Conséquences prévisibles sur la filière blé / blé dur (1)

- Des négociants privés prendront la place de la CCB / CWB:
  - Cargill
  - ADM
  - Bunge
  - Louis Dreyfus
  - Viterra
  - Paterson Grain
  - Richardson International

# Conséquences prévisibles sur la filière blé / blé dur (2)

- Prix : fin des prix “PDR / PRO” avec paiement initial garanti
- Les prix ne seront plus publics, les estimations de production moins fréquentes ou différentes
- Bases Futures MGEX, KCBT ou CME +  
*N.B.: pas de cotation durum*  
*MGEX vient de modifier son contrat HRSW pour inclure le blé canadien en option de livraison*
- Relance de la cotation ICE à Winnipeg pour le *Milling wheat* et l’orge
- Introduction d’un contrat ICE pour le CWAD

# Conséquences prévisibles sur la filière blé / blé dur (3)

- De nombreuses possibilités seront offertes aux *farmers*:
  - Futures +
  - Flat (pour les Etats-Unis en particulier)
  - FOB terminal moins coûts d'approche
  - Possibilité de prendre position (*hedging, swap, option*)
  - Package avec prix objectif ou prix minimum
  - Pooling de style coopératif
- Les grands *farmers* devraient utiliser les marchés à terme, les autres certaines possibilités offertes par les négociants



# Conséquences prévisibles sur la filière blé / blé dur (4)

- Si les prix sont élevés, il n'y aura pas de problème de trésorerie pour les farmers, et pas de déstockage
- Plus (+) d'exportations vers les Etats-Unis
  - Logistique : export à travers les Etats-Unis
  - Attention aux conflits commerciaux
- Plus (+) de possibilités de transformation au Canada
- Moins d'accent vers le grand export et le développement des marchés
- Moins de classes de blé dur disponibles (protéines)

# Conséquences prévisibles sur la filière blé dur (5)

- Processus de décision pour les semis de blé dur
  - zone semi-aride de faible rendement  
20/25 qx/ha avec peu d'alternatives (blé, orge, pois)
  - Actuellement: les farmers se basent sur les rendements économiques relatifs de la récolte de l'année N-1
  - et sur le premium blé dur CWAD 2 / blé CWRS 2 (année N-1 et PDR/PRO) publié par la CCB / CWB
  - Disparition du prix PDR / PRO → estimation du premium ?
  - Contexte d'augmentation des surfaces en oléagineux et de baisse des surfaces céréalières – surtout sensible sur la frange de la zone semi-aride
  - La production devrait rester stable